

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Absents : 1

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 1

Votants : 27

- dont pour : 27

- dont contre : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 6 avril 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel, MASSE Roger, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/112

OBJET : **ACTIONS DE MEDIATION AUTOUR DU PASTORALISME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT**

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la compétence de la CCVUSP en matière d'activités de pleine nature, notamment la création, l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée ;

CONSIDERANT que le pastoralisme constitue une activité économique importante en Vallée de l'Ubaye et qu'il a façonné les paysages qui attirent des touristes de plus en plus nombreux sur les sentiers ;

CONSIDERANT qu'avec le retour du loup les bergers et les éleveurs ont dû adapter leurs pratiques et se doter de chiens de protection des troupeaux ;

VU les incidents relevés en montagne entre les touristes qui randonnent sur les sentiers et les chiens de protection des troupeaux ;

VU le climat d'inquiétude régnant parmi les randonneurs ;

VU le succès du plan d'action expérimental mis en place depuis 2016 par la CCVUSP, visant à communiquer auprès du grand public et en particulier des randonneurs sur le pastoralisme et la présence des chiens de protection dans les alpages ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place une action de médiation permettant de :

- Informer et sensibiliser le public sur le rôle du pastoralisme et son fonctionnement estival
- Faire prendre conscience des spécificités du métier d'éleveur et de berger
- Expliquer la présence des chiens de protections dans les troupeaux
- Recommander la conduite à tenir afin de favoriser le partage de l'usage de la montagne
- Rencontrer les éleveurs et les bergers afin de faciliter la communication, la compréhension, et les échanges entre les deux mondes du travail et des loisirs qui se partagent l'espace pendant les mois d'estive.

CONSIDERANT l'intérêt intercommunautaire de cette action de médiation qui sera mise en place sur plusieurs communes de la vallée ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, il convient de recruter une personne ;

CONSIDERANT que le coût de cette action, estimé à 6 500 €, peut faire l'objet d'un financement auprès de l'Etat à hauteur 80% ;

Après délibéré,

- **APPROUVE** le projet qui lui est présenté,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès de l'Etat à hauteur de 80% du projet **soit 5 200 €**.
- **AUTORISE** la présidente de la CCVUSP à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal 2018.
- **AUTORISE** la présidente à procéder au recrutement de cette personne
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

